

Le 13 juin, votation suisse sur la loi Covid : une première au monde !

écrit par Jean-Luc Addor | 8 juin 2021



C'est avec plaisir que nous avons repris contact avec Jean-Luc Addor, conseiller national suisse, et par ailleurs avocat de Riposte Laïque, quand notre site était basé chez nos amis helvétiques...

Riposte Laïque : On vous a entendu, sur Russia Today, commenter la spectaculaire rupture des négociations entre la Suisse et l'Union européenne, qui duraient pourtant depuis sept années.

Le gouvernement suisse est enfin sorti de son esprit de soumission à l'UE

Pouvez-vous expliquer à nos lecteurs ce qu'il s'est passé ?

Jean-Luc Addor : Je dirais que notre Gouvernement a enfin ouvert les yeux. Après des années de « négociations » avec un esprit de soumission dans une position sujet/maître, il a enfin compris que l'accord-cadre institutionnel Suisse-UE, que l'Union européenne croyait pouvoir refuser de renégocier, était un accord colonial inacceptable pour les Suisses.

L'estocade, ce sont sans doute les syndicats qui l'ont portée. Car après des années passées à se voiler la face, les représentants des travailleurs ont compris qu'ils ne pouvaient plus cacher aux travailleurs que cet accord porterait un coup décisif à leurs conditions de travail, qui seraient inexorablement alignées à la baisse sur celles qui prévalent dans les pays de l'UE.

Avant la défection tardive des syndicats, les patriotes qui avaient les yeux ouverts avaient toutefois compris depuis longtemps que cet accord colonial sonnerait le glas de notre démocratie directe qui déplait tant à l'UE (pensez donc, un

peuple, le pays réel, qui conserve le droit de se dresser contre le pays légal qui n'en finit pas de courber l'échine devant l'UE et les élites mondialistes !) et marquerait le fin de la souveraineté de la Suisse dans des domaines aussi cruciaux que la gestion de l'immigration, les conditions salariales ou encore la politique agricole, entre autres.

La rupture des négociations sur cet accord colonial marquera, je l'espère, la fin d'une époque durant laquelle l'UE a cru pouvoir s'imposer par la menace. Avec le Brexit, tous les États membres de l'UE et avec eux des États comme la Suisse qui heureusement ne le sont pas ont compris que dire NON à l'UE, défendre sa souveraineté et exiger des négociations entre partenaires plutôt qu'entre sujet et maître ne conduisait pas à la mort, mais juste à un surcroît d'indépendance et de liberté pour les peuples européens.

Les syndicats suisses ont enfin compris que l'immigration massive allait tuer leur modèle social

Riposte Laïque : Vous évoquez l'arrogance des négociateurs européens, et l'esprit de soumission qui a trop longtemps dominé, chez les dirigeants suisses. Mais en dehors de la forme, il y a surtout le fond, non ? Vous expliquez notamment que vous ne souhaitez pas subir l'invasion migratoire qu'organise l'Union européenne...

Jean-Luc Addor : Évidemment ! Même les syndicats l'ont tardivement compris : consentir à cette invasion migratoire, ce serait sacrifier les intérêts des travailleurs de notre pays. Surtout, abandonner notre souveraineté dans la gestion de l'immigration, c'est abdiquer face à ce Grand Remplacement qui, en Suisse comme dans toute la Vieille Europe, menace les fondements de notre civilisation, de la civilisation européenne dont avec vous Français, avec les autres peuples d'Europe, nous sommes les héritiers.

Pourquoi je combats la loi Covid, avec des militants de l'UDC

Riposte Laïque : Le dimanche 13 juin, vos compatriotes s'exprimeront sur une votation, qui comprendra cinq points, dont la loi Covid. Pouvez-vous, sur cette question particulière, expliquer les enjeux aux Français ?

Jean-Luc Addor : À la mi-mars 2020, le monde entier a été surpris – ou s'est laissé surprendre par un virus chinois aux origines troubles dont les conséquences, au départ, alors que personne ne semblait rien en savoir, semblaient catastrophiques (en gros, nous risquions tous de mourir). À ce moment-là, sous l'effet de la panique, on a fait peur aux gens et au lieu de fermer les frontières, on a isolé les gens chez eux. Or, des gens qui ont peur et qui sont isolés sont malléables. C'est une clé qui permet de comprendre beaucoup de choses dans la gestion de cette crise, de la docilité des citoyens à celle des politiciens.

Au moment où, en Suisse comme d'ailleurs presque partout en Europe et dans le monde, le Gouvernement, invoquant la loi sur les épidémies et des compétences constitutionnelles d'exception, a instauré une sorte d'état d'urgence, nous n'oublions pas que le Parlement fédéral était en pleine session. Eh bien malgré tout, ce Parlement fédéral, saisi comme le reste du pays par la peur, s'est littéralement effacé devant l'Exécutif en décidant d'interrompre sa session, sans même se réunir en plénum pour en décider. S'est ainsi instaurée ce qu'il n'est pas excessif de qualifier d'une forme de dictature sanitaire, dont le visage (ce n'est pas son trait le moins inquiétant) était moins les élus politiques que l'administration (à commencer par l'Office fédéral de la santé publique) et la Task force sanitaire, cénacle singulier de spécialistes censés conseiller le Gouvernement mais qui, à des moments cruciaux, c'est arrogé le droit d'intervenir dans le débat public.

Il a fallu des mois au Parlement pour « rentrer dans le jeu », si l'on ose dire, et reprendre la main, si peu que ce soit. Plutôt peu, d'ailleurs. En effet (et nous sommes là au cœur de l'enjeu de la votation du 13 juin sur la loi Covid-19), ce régime d'exception dont on essaie de nous faire croire qu'on l'aurait fait sortir par la porte, on l'a fait rentrer par la fenêtre : au moment où le Parlement devait reprendre la main, il a en réalité émaillé cette loi d'une multitude de clauses de délégation de compétence, avec pour conséquence qu'au lieu de marquer le retour à une situation un tant soit peu ordinaire, cette loi urgente consacre la prolongation de la dictature sanitaire. Certes sortie de la situation dite extraordinaire, la Suisse n'en finit pas moins de ne pas sortir de la situation particulière qui, aujourd'hui encore, avec hélas l'aval pour ne pas dire la complicité d'une large majorité du Parlement fédéral, confère au Gouvernement fédéral des pouvoirs qui, depuis plus d'un an, ont donné lieu à des mesures largement disproportionnées qui ont mis le pays à genoux et dangereusement menacé le lien social tout en faisant glisser la Suisse, de traçage de masse en passeport sanitaire, dans une société marquée par un contrôle toujours plus grand et envahissant de l'Etat sur les citoyens.

Voilà pourquoi, avec une poignée de résistants tous issus de mon parti l'UDC, j'ai constamment combattu la loi Covid-19 et refusé ce chantage qui, lui aussi, est au cœur de la campagne, une campagne durant laquelle on aura constamment tenté de nous faire croire que pour donner une base légale à des aides dont pourtant pas un seul parlementaire ni un seul parti ne conteste le principe, nous devrions sacrifier une part de nos libertés.

Le 13 juin, grâce à un référendum lancé par une organisation citoyenne, les Amis de la Constitution (une constitution qui, il est vrai, ne compte hélas plus assez d'amis dès lors qu'il s'agit des libertés des citoyens face à l'État), ce sera la première fois que les Suisses auront l'occasion (unique au

monde) de se prononcer, formellement sur cette loi et avec elle sur des enjeux tels que le traçage de masse ou le passeport Covid, mais aussi sur la manière dont le Gouvernement fédéral et les Exécutifs cantonaux ont géré cette crise. Il n'est pas exagéré de dire que le 13 juin, ce sera une sorte de référendum pour nos libertés. J'espère que mes compatriotes, tous ceux qui sont frappés par des mesures depuis longtemps disproportionnées, tous ceux qui perçoivent les dangers de la surveillance électronique de masse et de cet inquiétant outil de discrimination qu'est le passeport Covid, sauront montrer au Gouvernement et à un Parlement docile à quel point ils tiennent à leurs libertés en disant NON à cette loi Covid-19 !

Propagande d'État autour de la dictature sanitaire : la Suisse ressemble à la France

Riposte Laïque : Comment la Suisse, avec la particularité de son système et ses cantons, a-t-elle géré, depuis plus d'un an, la crise sanitaire ? Pourriez-vous comparer les méthodes et le bilan de votre pays avec celui de la France ?

Jean-Luc Addor : Les comparaisons sont souvent délicates et il est toujours hasardeux de faire la leçon à un pays étranger. Reste que le Gouvernement français a pris – et partiellement maintenu – des mesures encore plus drastiques que celles qui ont été prises en Suisse. La France s'en porte-t-elle mieux pour autant ? Rien, à ma connaissance, ne l'indique, bien au contraire.

Ce qui m'a frappé et continue de m'inquiéter, c'est de constater qu'en ces temps de crise, l'Exécutif, c'est-à-dire les gouvernants élus, probablement par crainte de devoir assumer la responsabilité de refuser d'ordonner les mesures préconisées par les « spécialistes » (Coluche parlait de technocrates...), ont semblé trop souvent soumis à

l'administration, c'est-à-dire à des personnes sans doute compétentes, mais sans légitimité populaire et qui n'auront jamais de comptes à rendre au peuple. Tout aussi inquiétante est leur incapacité à garder leurs nerfs ou à les retrouver depuis ces longs mois où, après l'effet de sidération provoqué par l'irruption d'un virus inconnu, nous avons compris que nous n'allions pas tous mourir et qu'on ne peut pas paralyser à ce point des sociétés, des pays parce que des gens, malheureusement, meurent, au demeurant pas, loin s'en faut, au point où d'aucuns, aujourd'hui encore, essaient de nous le faire croire.

La Suisse a un point commun malheureux et inquiétant avec la France : un impressionnant appareil de propagande d'État qui mobilise encore évidemment les médias d'État, mais aussi presque tous les autres, après avoir insinué la peur, martèle la nécessité de se soumettre aux mesures qu'on nous impose formellement ou par la contrainte sociale (comme la vaccination et autres mesures de traçage de masse par le passeport vaccinal) et discrédite systématiquement (ou alors n'en parle jamais) tout ce que nous pouvons faire pour stimuler notre immunité ou pour traiter le Covid comme le préconise un homme comme le professeur Raoult que pour des raisons pour le moins troubles, le Système trouve intérêt à rejeter.

Élu depuis six ans, je constate l'effritement de nos libertés individuelles

Riposte Laïque : Vous êtes conseiller national du Valais depuis 2015. Quel bilan tirez-vous de cette expérience ?

Jean-Luc Addor : Un bilan inquiétant, d'abord. Au Parlement fédéral, je suis aux premières loges, depuis bientôt six ans, pour assister à l'effritement de nos libertés et, comme dans tous les pays liés à l'UE, membres ou non, à notre soumission

toujours plus grande à cet Empire technocratique qui, en réalité, n'est que le visage européen de ce mondialisme qui pour moi est une machine à broyer les peuples et les identités.

D'au autre côté, j'ai la chance unique, l'honneur aussi, d'essayer, modestement, de porter au Parlement fédéral les préoccupations des citoyens de mon canton et de mon pays. C'est cela qui me donne de l'énergie et la force de ne jamais désespérer, de ne jamais abdiquer dès lors que sont en jeu les intérêts des Suisses, de la Suisse et d'une civilisation qui nous est commune et dont encore une fois nous sommes les héritiers.

Riposte Laïque : Vous êtes avocat, vous avez défendu, entre autres, Riposte Laïque, quand notre site était basé en Suisse. Pouvez-vous établir une comparaison entre la liberté d'expression, dans votre pays, et en France ?

Jean-Luc Addor : Avec un peu de retard (mais était-ce vraiment un retard ?), la Suisse a suivi la France et adopté une disposition pénale réprimant la « discrimination raciale » (dont le champ d'application a été récemment étendu à la répression de l' « homophobie »). Par là, tournant le dos à Voltaire, elle a consacré un pur délit d'opinion et provoqué une répression dont les victimes sont avant tout les patriotes.

Heureusement qu'en Suisse, nous n'avons pas encore donné le droit à des associations à la légitimité discutable de se constituer parties civiles, pas plus que nous ne connaissons encore les rigueurs des lois qui sont en train de frapper, après d'autres, Génération Identitaire !

Tout cela pour dire que si, en Suisse, la liberté d'expression semble encore plus étendue qu'en France pour les patriotes, nous suivons cet inquiétant mouvement, pas loin derrière la France et constamment talonnés par la censure des fournisseurs des réseaux sociaux, Facebook et autres.

Même le droit de détenir des armes est contesté, en Suisse

Riposte Laïque : Vous êtes également président de l'association PROTELL <https://www.protell.ch/fr>, qui réclame notamment davantage de droits pour posséder des armes à feu. Nous pensions pourtant que la législation suisse était très libre, sur cette question.

Jean-Luc Addor : Elle l'était, oui. Mais elle l'est de moins en moins, en particulier depuis qu'en mai 2019, les Suisses, malgré le référendum notamment lancé par PROTELL, ont approuvé la mise en œuvre d'une directive européenne à l'origine de laquelle on trouvait... la France. Reste qu'à chaque fois qu'on parle du droit des citoyens de détenir, voire de porter des armes, on touche à un enjeu infiniment plus large qui rejoint d'autres enjeux évoqués dans cet entretien : les rapports entre le citoyen libre et l'État.

Je m'inquiète pour l'avenir de la France

Riposte Laïque : Bien qu'élu suisse, vous portez toujours un regard attentif sur la situation française. Êtes-vous inquiet sur le présent et surtout l'avenir de notre pays ?

Jean-Luc Addor : Je m'inquiète autant que Riposte Laïque et que les patriotes français de l'avenir de la France qui, malheureusement pour elle, semble avoir pris sur la Suisse de décisives longueurs d'avance dans la décadence de notre civilisation et dans le Grand Remplacement.

L'espoir, ce sont toutefois toutes ces personnes qui, en France et ailleurs en Europe, ont le courage de voir les choses en face et de se battre pour rester debout et défendre cette civilisation qui nous réunit !

Riposte Laïque : Souhaitez-vous ajouter quelque chose, Jean-Luc ?

Jean-Luc Addor : Une seule chose : souhaiter beaucoup de courage aux patriotes que nous sommes tous, le courage de continuer à nous battre avec honneur et fidélité pour ce que nos Anciens nous ont laissé.

Propos recueillis par Pierre Cassen